

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Il n'est pas rare dans un éditorial que l'on souligne le succès d'un projet littéraire tel Le livre élu, l'intérêt d'une conférence sur le langage ou sur les mathématiques, l'ambition d'un projet départemental sur les sciences, un défi scientifique et technologique comme le Trukiroul, l'ouverture culturelle et partenariale pour l'œuvre de Vauban par exemple, l'engagement citoyen lors de la dictée d'ELA ou du concours de la Résistance et de la déportation... Tout cela à juste titre, pour valoriser des actions menées avec conviction et réussite.

Qu'il me soit aujourd'hui permis de mettre en lumière le sport scolaire avec le rôle joué par l'USEP et l'UNSS. L'USEP fêtera cette année ses 70 ans avec de grands rassemblements. Le nombre de ses licenciés a triplé en trois ans et ses propositions dynamisent l'éducation physique et sportive à l'école.

L'UNSS jouit dans ce département d'un dynamisme remarquable. Je viens encore de le constater lors des championnats de VTT à Ornans. Une journée magnifique que des chefs d'établissement ont également pu goûter en m'accompagnant et en participant à une découverte de via ferrata, un parcours en VTT ou une randonnée.

Par notre participation, nous voulions saluer tous les acteurs et les militants du sport scolaire, sachant apprécier autant les qualités physiques et morales développées lors des activités sportives que les valeurs citoyennes qui sont constamment recherchées. L'engagement des jeunes et leur joie de concourir sont la plus belle des récompenses et le plus bel encouragement.

Daniel GUÉRAULT

VIE SCOLAIRE

LYCÉENS ET PARENTS APPELÉS AUX URNES EN OCTOBRE

Le renouvellement des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et conseils d'administration

Il a lieu chaque année. Pour 2008, les élections se dérouleront le 17 octobre dans les écoles et le 18 dans certains collèges et lycées. Les modalités d'organisation et de déroulement des opérations électorales, le calendrier sont précisés dans la circulaire du 25 juillet 2008.

Chaque préparation de ces élections est l'occasion de rappeler combien la participation des parents à la vie de l'école et leur

implication dans la scolarité de leur enfant peuvent avoir des retombées positives sur la réussite des élèves. L'importance pour les parents d'une bonne connaissance du système éducatif et la qualité de leurs relations avec l'institution ont été une nouvelle fois réaffirmées.

Dans les écoles élémentaires, le « Guide pratique des parents » remis à la rentrée à chaque élève du CP au CM2 s'inscrit dans ce droit d'information reconnu aux parents. « Votre enfant à l'école » présente les programmes et les nouveautés de la

rentrée. En rendant l'institution plus lisible, le guide contribue à aider les parents à mieux accompagner leurs enfants. Il est possible de se le procurer sur le site Internet ministériel <http://www.education.gouv.fr>, dans l'espace Parents

Pour des données locales, consultez les pages Parents du site Internet départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>



DANS CE NUMÉRO :

VIE SCOLAIRE

- Parents et lycéens appelés aux urnes en octobre ... 1-2
- Les conditions et les moyens de la rentrée scolaire dans les écoles et les collèges... 2
- Droit d'accueil des élèves dans les écoles pendant le temps scolaire... (en marge) 2

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVE

- Résultats des examens des élèves, session 2008... 3
- Bilan des dérogations et décisions d'orientation dans les collèges et les lycées... 3
- La rentrée en projets : livre élu, sciences à l'école, éducation artistique et culturelle... 3

RESSOURCES ÉDUCATIVES

- Développement durable - espaces naturels sensibles, appels à projets... 4
- Opération « un cahier, un crayon » pour le Bénin... 4
- « Mets tes baskets et bats la maladie, opération ELA... 4

INFOS DES PERSONNELS

- Rappel avis de concours... 4
- Dossiers retraites 1er degré • 4
- Conférence maternelle AGEEM et GFEN... 4

Lettre mensuelle d'information professionnelle
Direction départementale des services de l'Éducation nationale dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication : Daniel GUÉRAULT, Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

Renouvellement des délégués à la vie lycéenne

Tous les lycéens se préparent à renouveler leurs représentants au sein des instances de la vie lycéenne, appelées prochainement à être consultées sur les chantiers les concernant (réforme du lycée, code dit de « La paix scolaire »...).

Cette échéance, qui a lieu tous les deux ans, est un temps fort de la participation et de l'expression des lycéens.

La campagne 2008 est ouverte. Les délégués académiques à la vie lycéenne sont chargés d'animer et de veiller au bon déroulement des opérations électorales et d'encourager les élèves à y participer activement.

Des outils de communication

(plaquette, affiche, brochure, diaporama...) ont été diffusés dans les lycées à la fin du mois d'août dernier.

▪ Comment ça marche ?

Cela commence par l'élection des délégués dans toutes les classes, au plus tard le 11 octobre. Sont élus ensuite les membres des conseils des délégués à la vie lycéenne (CVL) au plus tard le 18 octobre. Dans l'académie de Besançon, les membres du conseil académique à la vie lycéenne (CAVL) ont proposé la date du 14 octobre pour organiser l'élection au suffrage universel direct. Tous les délégués aux CVL désigneront ceux du nouveau CAVL lors du scrutin du 27 novembre. In fine, les représentants des académies éliront les conseillers nationaux à la vie

lycéenne (CNVL) au cours de la 1ère réunion du CAVL le 10 décembre. Les circulaires du 29 août 2008 présentent les modalités des élections, la composition et le fonctionnement des instances de la vie lycéenne ainsi que la mission des délégués.

▪ Des ressources :

_ A la Cellule vie scolaire du rectorat, Mme Vincent et M. Coutrot peuvent vous fournir plus d'information, en cas de besoin.

_ Les pages Internet Vie lycéenne de l'académie sont suivies par le CAVL ; elles comprennent les actions et projets conduits ou en cours (<http://www.ac-besancon.fr>, rubrique vie scolaire).

_ Le site national de la vie lycéenne <http://www.vie-lyceenne.education.fr>



Prenez la parole, votez dans votre lycée !
Le plus tôt il sera mieux le jour des élections



Conseil académique de la vie lycéenne
Académie Besançon



Logotype réalisé à l'initiative du CAVL dans le cadre d'un de leurs projets (logo sélectionné parmi les productions réalisées pour le concours que les délégués académiques avaient organisé à cette fin).

Les conditions et les moyens de la rentrée

DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Les moyens de la rentrée ont été ajustés lors du groupe École du 4 septembre 2008. Décisions arrêtés : 12,5 postes pour des ouvertures de classes, 2 postes supplémentaires d'enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, 1 demi poste pour l'animation de l'Union sportive de l'enseignement public (USEP), 5 postes pour les remplacements.

Ces décisions qui seront présentées aux instances paritaires des 13 et 14 octobre 2008 répondent aux besoins de la politique départementale définie dans le cadre du projet départemental et aux évolutions du système édu-

catif. Le détail de ces mesures est en ligne sur le site Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Services départementaux / écoles-établissements)

__IA, Moyens 1er degré, tél. 03 81 65 48 63 — ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

DANS LES COLLÈGES PUBLICS

La répartition des moyens mis à la disposition de l'Inspecteur d'Académie pour les collèges du Doubs tient compte à la fois des enseignements réglementaires dispensés aux élèves, des classes particulières (classes d'initiation, UPI...), des dispositifs spécifiques propres à certains collèges (découverte professionnelle,

internat éducatif...), d'un taux d'encadrement tenant compte des caractéristiques des établissements selon une typologie départementale qui intègre des facteurs d'ordre social et pédagogique, particulièrement pour les collèges de l'éducation prioritaire.

En dehors de ces dotations globales pour les enseignements, des moyens spécifiques sont attribués, d'une part au titre des projets d'établissements (contrats d'objectifs), d'autre part pour la mise en place de l'accompagnement éducatif.

__IA, Organisation scolaire 2nd degré, tél. 03 81 65 48 87 — ce.dos.ia25@ac-besancon.fr

Droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire

Une circulaire envoyée aux écoles définit les modalités d'organisation de l'accueil des enfants, lorsque leurs enseignants sont absents, notamment en cas de mouvement de grève.

Une circulaire conjointement signée par le Préfet et l'Inspecteur d'Académie du Doubs va être envoyée aux maires des communes du département.

(Ces circulaires sont en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>)

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

Les résultats aux examens des élèves, session 2008 dans le Doubs

• Diplôme national du brevet (DNB), : 82,9 % de réussite

Résultats pour l'ensemble des candidats (scolarisés et candidats libres) dans les séries :

- collège : 84,2 %
- technologique : 83,1 %
- professionnelle : 72 %

Les diplômes sont disponibles dans les établissements.

• Baccalauréat : 86,1 % de réussite

8 753 bacheliers (y compris en série Agriculture) ont été reçus (premier et deuxième groupe d'épreuves confondus).

Résultats (provisaires) de juillet 2008, non compris la session de septembre.

- Bac général : 87,2 %
- Bac technologique : 90,3 %
- Bac professionnel : 74,7 %

• CAP— BEP— Mention complémentaire : taux de réussite

_ Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) : 74,8 %

_ Brevet d'études professionnelles : 75,4 %

_ Mentions complémentaires : 85,2 %

Tous les résultats sont en ligne sur le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr>

Les décisions d'orientation et d'affectation dans le Doubs : le point après la rentrée

Le point sur les dérogations...

En application des mesures d'assouplissement de la carte scolaire, les collèges et les lycées publics peuvent accueillir des élèves ne relevant pas de leur secteur, dans la limite des places disponibles et selon les critères prioritaires* définis par le ministère.

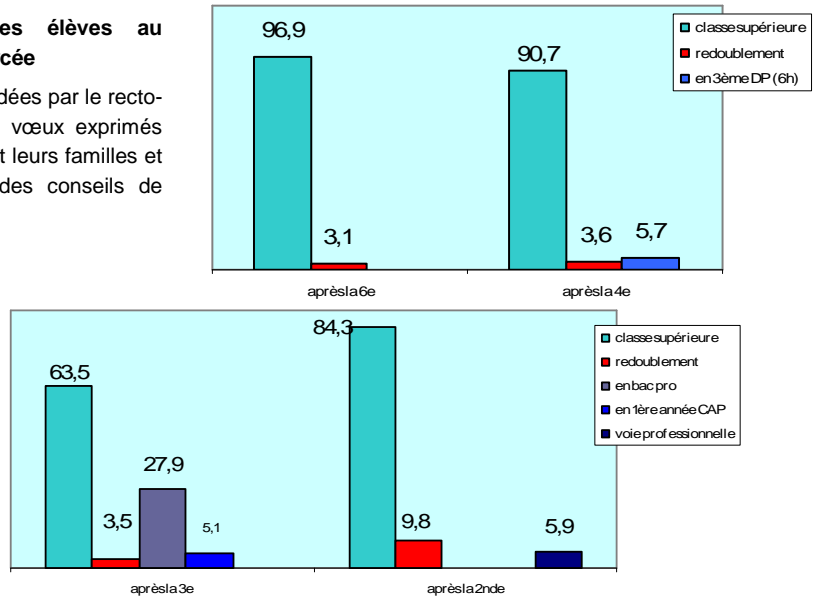
Situation dans le Doubs, après la rentrée : au total, 720 demandes de dérogation ont été étudiées en tenant compte des critères nationaux*, 472 ont été accordées en fonction des capacités d'accueil des établissements demandés, soit un taux de satisfaction de 65,55 % : 70 % en collège, 51,28 % en lycée professionnel, 47,74 % en lycées.

* Critères de priorité en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

___ IA, Division des élèves, tél. 03 81 65 48 73 ce.de.ia25@ac-besancon.fr

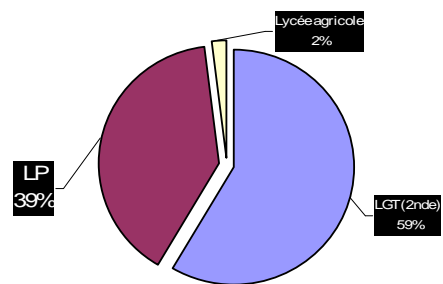
Orientation des élèves au collège et au lycée

Statistiques validées par le rectorat à partir des vœux exprimés par les élèves et leurs familles et des décisions des conseils de classe.



Affectations au lycée

5904 élèves ont été affectés dans un établissement : 3319 en classe de seconde générale ou technologique, 2471 en lycée professionnel et 114 en lycée agricole.



La rentrée en projets... Sciences, Le livre élu, arts et culture...

La rentrée scolaire, c'est aussi la relance et la poursuite des projets pédagogiques, et tout particulièrement des projets départementaux : le livre élu, les sciences à l'école, les projets artistiques et culturels...

► c'est reparti !

Le livre élu, c'est le projet lecture—écriture destiné aux élèves de la maternelle au lycée. Le principe est de lire le maximum de livres parmi les sélections proposées et d'élire leurs livres préférés. Des listes de livres (albums, romans...) ont été établies par un groupe de lecture pour 6 niveaux différents, 6 listes à partir desquelles les élèves produisent (écrivent, critiquent, dessinent...). Des réunions, des ateliers, des rencontres avec les écrivains... sont au programme et seront annoncés dans les lettres « Infos Livre élu 2009 » qui seront distillées en cours d'année. La lettre ia25 en fera l'écho.

Toutes les informations utiles

pour participer sont en ligne dans les pages Livre élu du site <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>.

► « Les sciences à l'école », ça continue !

La 1ère année du projet départemental a été marquée par le temps fort de la journée « Des sciences à l'école » en mai dernier à Besançon. Un espace y avait été réservé pour présenter des projets pédagogiques réalisés pendant l'année scolaire.

Les ressources, les actualités mais surtout les pistes pédagogiques préparées ou rassemblées pour aider à monter un projet sont disponibles dans l'Espace sciences hébergé sur le site <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25> (rubrique Ressources...). Pour faire intervenir des professionnels, le cadre départemental pour un partenariat en Sciences, technologie et éducation au développement durable donne la marche à suivre... En ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

► La rentrée en éducation artistique et culturelle

▪ A propos de musique...

Le répertoire vocal académique est arrivé ! Il est disponible sur les sites de vente habituels... (consulter les pages ressources du site Internet <http://ia25.ac-besancon.fr>). Pour la chorale enseignants qui se met en place et les ateliers de pratique, les inscriptions sont ouvertes...

▪ Projet « Danse à l'école »...

Une journée de pratique personnelle est prévue le 10 décembre au CRDP. Les dates d'inscription seront communiquées prochainement.

▪ Un centre de ressources ...

Le Pôle Arts à Besançon met son espace et ses ressources à votre disposition. Des permanences ont lieu tous les mercredis matins (8-12h) pour répondre à vos diverses attentes, notamment pour aider à l'élaboration de vos projets.

Le Dossier « Accompagnement pédagogique » départemental rassemble les informations utiles sur ces projets départementaux. Toujours en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Ressources ou politique et action éducatives.)

Dans le cadre de la politique départementale, les classes à projets artistiques et culturels (PAC) en sciences et techniques, sur le patrimoine et l'architecture en lien avec le projet Vauban seront encouragées et valorisées (retour des projets pour le 15 octobre)

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

RESSOURCES ÉDUCATIVES

RENTREE SOLIDAIRE

DES TEMPS FORTS POUR SENSIBILISER ET AGIR ...

• "Un cahier, un crayon" pour les enfants du Bénin, jusqu'au 30 novembre 2008

Comme les années précédentes, cette rentrée solidaire est organisée dans toute la France par Solidarité Laïque, CAMIF Solidarité et la MAIF avec le soutien de RFI et du "Français en partage". Pour cette 8ème édition, le pays bénéficiaire de la collecte est Le Bénin, pays où l'accès à l'Éducation est loin d'être assuré pour toutes et pour tous : 46% des enfants ne vont pas à l'école et 1/3 des 6-14 ans travaillent. En France, les enfants, les enseignants, les parents sont invités à collecter du matériel scolaire neuf (cahiers, crayons, stylos...) qui sera ensuite distribué par les associations partenaires. Retrouvez toutes les informations sur <http://www.uncahier-uncrayon.org>

• " Sur la piste des Espaces naturels sensibles du Doubs ", Appel à projets !

Les écoles maternelles et élémentaires sont invitées par le Conseil général du Doubs à soutenir des projets sur le thème des milieux naturels. C'est compter avec l'appui de structures d'animation agréées susceptibles d'accompagner les classes sur 3 à 4 ½ journées.

Les projets doivent s'appuyer sur le réseau de sites en cours de construction dans le cadre du schéma départemental et dont les principes de gestion visent la préservation des milieux et leur découverte par le public. un soutien financier est apporté aux projets retenus. A la clef, une exposition des trois meilleurs projets au Conseil général. Les fiches projets seront réceptionnées jusqu'au 23 octobre 2008 par Filipe Serra, chargé de mission Sciences, tél. 03.81.25 02 83—filipe.serra@ac-besancon.fr

Tous les précisions (conditions, formulaires, liste des structures

agréées et des sites...) sont téléchargeables sur les sites <http://ia25.ac-besancon.fr> et <http://www.doubs.fr>.

• Solidarité : « Mets tes baskets et bats la maladie »

La 14ème campagne ELA a été lancée officiellement le 6 octobre 2008 avec la désormais traditionnelle dictée proposée aux scolaires. L'événement sportif quant à lui peut être organisé à tout moment de l'année scolaire.

_ Pourquoi participer ?

C'est soutenir la recherche pour lutter contre les maladies orphelines (les leucodystrophies) tout en apportant des valeurs éducatives dans la classe et valorisant l'engagement des jeunes.

_ Comment participer ?

En s'inscrivant sur le site <http://www.ela-asso.com> qui fournit en ligne ou à la demande la documentation pratique et pédagogique utile ainsi que le matériel pour préparer le projet éducatif (affiches, dossards...).

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

[Bulletin officiel \[B.O.\]](http://www.education.gouv.fr/bo)
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

INFOS DES PERSONNELS

AVIS DE CONCOURS — RAPPEL SESSION 2009

Concours pour le recrutement de personnels Éducation nationale 1er et 2nd degrés

Les inscriptions sont ouvertes sur Internet jusqu'au 21 octobre 2008 (17h). Pour s'inscrire, se connecter à <http://www.education.gouv.fr/siac> /[siac1](http://www.education.gouv.fr/siac1) (concours 1er degré) ou [siac2](http://www.education.gouv.fr/siac2) (concours 2nd degré). Il vous est recommandé de ne pas attendre les dates de clôture du serveur. Confirmer ensuite l'inscription du 30 octobre, (12h) au

13 novembre 2008, (17h). Modalités et procédures précisées au BO spécial n°5, 17 juillet 2008). Programmes de ces concours publiés au BO spécial n°4, 29 mai 2008.

RETRAITES 1ER DEGRÉ - RAPPEL

A propos des dossiers de retraites des enseignants 1er degré

Il est rappelé que les dossiers de retraite et la validation des services auxiliaires sont depuis la rentrée traités par le service des pensions et de l'action sociale du rectorat, tél. 03 81 65 47 12 — ce.dpaos@ac-besancon.fr.

ÉCHANGES / FORMATION

APPRENDRE L'ÉCOLE / APPRENDRE À L'ÉCOLE : QUEL AVENIR POUR L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Conférence avec

Mme Christine PASSERIEUX

(conseillère pédagogique à Paris, auteur de plusieurs ouvrages sur la maternelle)

Jeudi 23 octobre 2008 à 17h 30

À l'école élémentaire Brossolette 35 avenue de Montrapon Besançon
Conférence organisée par L'Association générale des enseignants des écoles et maternelles (AGEEM) et le Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN)

AGENDA

- 19^{ème} semaine du goût se déroulera du 13 au 19 octobre 2008 ; inscription sur <http://www.legout.com> ou contacter ldg@legout.com
- Semaine de l'Europe à l'école du 20 au 24 octobre (BO 33, 4 septembre 2008)
- ATTENTION... La fête de la science, se déroulant habituellement en octobre, aura lieu finalement du 17 au 23 novembre <http://www.fetedelascience.education.gouv.fr/>